

**Soutien aux associations étudiantes /
Musée de la Résistance Nationale de Champigny**

Intervention de Fatiha Aggoune
Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président, Chers collègues,

Je suis interpellée par le rapport n°12, concernant la **modification du règlement du Dispositif de soutien aux associations étudiantes.**

Vous décidez d'associer ce dispositif avec le Fonds d'Aide au Projets Jeunesse, en examinant l'ensemble des dossiers au sein d'un même jury.

Cela présage-t-il de modifications au sein des services ? Les enveloppes allouées à ces deux dispositifs spécifiques resteront-elles inchangées ?

Je vous remercie des précisions que vous pourrez m'apporter à ce sujet.

Je souhaite également vous interpeller au sujet du **Musée de la Résistance Nationale.**

La subvention départementale à l'association des Amis du Musée est comme vous le savez essentielle au bon fonctionnement du MRN, notamment pour permettre le versement des salaires.

Aussi comme prévu dans la convention qui nous lie, **il serait opportun que le Département puisse voter rapidement le versement de la première moitié cette subvention, soit 130 000 euros.**

Cela serait un beau symbole que de le faire à la prochaine Commission permanente, lundi 27 mai, Journée nationale de la Résistance !

À l'approche du 80^{ème} anniversaire du débarquement de Normandie, et après la panthéonisation de Missak Manouchian, **le Musée voit d'ailleurs une hausse importante de sa fréquentation**, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Sous l'égide de la nouvelle directrice nommée par l'Etat début avril, le Musée applique progressivement l'ensemble des recommandations formulées à l'issue du rapport d'inspection de la DRAC.

Dans le cadre de cette dynamique, **nous appelons donc notre assemblée départementale à engager dès la prochaine CP le versement de la subvention 2024 au Musée de la Résistance Nationale.**

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi